

Compte rendu de réunion

Conseil de perfectionnement

Mercredi 11 mai 2022, 14h-16h

Participants		
Patrice BÉHAGUE	Directeur CREPS de Bordeaux	P (visio)
Olivier BORNET	UFA Ligue de Voile	P
Christiane COIGNET	Employeurs privés	P
Fabienne CORREIA	UFA CREPS de Bordeaux	Exc.
Anne-Laure DAVANIER	Coordonnatrice CREPS	Absente
Stéphanie DECOUT	Coordonnatrice CREPS	P
Nelly DEFAYE	Directrice adjointe du CREPS	P
Octavien FERCHAUD	Représentant des apprentis	Absent
Nathalie LANZI	Conseil Régional NA	Exc.
Fawzi LARBI	UFA ESCSP Limoges	P
Maxence LEFEBVRE	Employeurs publics	Exc.
Pablo MERY	Représentant des apprentis	Absent
Bénédicte NORMAND	Directrice du CREPS de Poitiers	P
Jean-Paul PARNAUDEAU	COSMOS, syndicat employeurs	P
<i>Sollicité - Sans réponse</i>	<i>CFDT, syndicat salariés</i>	<i>Absent</i>
Catherine TACHDJIAN	UFA Ligue de Handball NA	Absente
Aude WELSCH	Agent comptable CREPS	P
<i>Invités permanents ne prenant pas part aux votes</i>		
Laurent BERTHE	Assistant du CFA	P
Olivier DULAC	Responsable formation CREPS	P
Céline DESSON	Représentante de la DRAJES	P (visio)
Lucille RICHARD	Chargée de développement CFA	P
Sophie RASSET	Secrétaire du CFA	P

Ordre du jour
<ol style="list-style-type: none"> Ouverture par Bénédicte Normand, directrice du CREPS de Poitiers ; Délégation de présidence ; Evolution des membres du conseil ; Adoption du compte rendu du 28/09/2021 ; Actualités du CFA ; Projet de collaboration franco – québécois ; Compte de résultat ; Bilan 1^{ère} année de partenariat culturel TAP ; Bilan marché public 1^{er} équipement, perspectives rentrée 2022 ; Offre de services et de formation du CFA 2022/2023 ; Stratégie de communication ; Questions diverses.
Pièces jointes à la convocation
Compte rendu du 28 septembre 2021

Votes				
Propositions	Pour	Contre	Abstention	Décision
Adoption du CR du conseil de perfectionnement du 28/09/2021	9	0	0	ADOPTÉ
Tenue d'un troisième conseil dédié aux apprentis	9	0	0	ADOPTÉ
Dates des conseils de perfectionnement 2022-2023	9	0	0	ADOPTÉ

Relevé de décisions		
Décisions	Portée par	Échéance
Date du prochain conseil de perfectionnement arrêtée le mardi 18 octobre 2022 à 15h	-	-



Ouverture du conseil de perfectionnement 2

- Ouverture du conseil et délégation de présidence
- Évolution des membres du conseil
- Projet d'accueil d'une nouvelle UFA
- Adoption du compte-rendu de la séance du 28/09/2021



- **1. Ouverture par Bénédicte NORMAND, nouvelle directrice du CREPS (PPT slide 2)**
- **2. Délégation de présidence**

Mme Bénédicte NORMAND, Directrice du CREPS de Poitiers ouvre la séance et délègue la présidence à Mme Nelly DEFAYE, directrice adjointe. Le quorum étant atteint, Nelly DEFAYE, ouvre le quatrième conseil de perfectionnement du CFA du CREPS de Poitiers et excuse l'absence de l'ensemble des membres empêchés. Elle accueille les nouveaux participants : M. Patrice BEHAGUE (CREPS Bordeaux) et M. Fawzi LARBI (ESCSP Limoges) au titre de la représentation de leur UFA, Mme Christiane COIGNET représentant les employeurs du secteur privé et Mme Céline DESSON représentant la DRAJES.

- **3. Évolution des membres du conseil**

Monsieur Jean Paul PARNAUDEAU informe les participants de sa dernière participation au conseil de perfectionnement. Sa récente mission de contrôle des formations par apprentissage au sein de la DRAJES est désormais incompatible avec sa fonction actuelle de représentant du COSMOS au sein du conseil. Un membre du COSMOS sera prochainement nommé afin de lui succéder.

Olivier DULAC informe le conseil sur l'opportunité prochaine d'accueillir le Stade Rochelais en tant qu'UFA. Celui-ci porterait l'ouverture à l'apprentissage d'un BPJEPS Activité de la forme à compter de la rentrée 2022. Une signature de la convention cadre est prévue en juin prochain. Patrice BÉHAGUE mentionne que le CREPS de Poitiers avait déjà travaillé avec le Stade Rochelais sur le projet de formation joueurs sportif de haut niveau.

- **4. Adoption du compte rendu du 28/09/2021**

Le compte-rendu du troisième conseil de perfectionnement a été transmis par courriel à chacun des membres. Ce compte-rendu n'appelle aucune remarque des membres présents. Il est procédé au vote.

DECISION

- **Aucune opposition ni abstention : le compte rendu de la séance du 28/09/2021 est adopté à l'unanimité.**

5. Actualités du CFA (PPT slide 3)

Lucille RICHARD, chargée de développement du CFA, présente les différents éléments d'actualités.



Actualités du CFA

3

- Aides à l'apprentissage ;
- Nouvelle règle de prise en charge CNFPT ;
- Éléments statistiques 2021 ;
- Évolution du CFA, organisation de l'équipe ;
- Projet de Campus régional des métiers du sport et de l'animation ;

Formations 2020	
CFA CREPS de Poitiers	93
UFA	10

Formations 2021	
CFA CREPS de Poitiers	228
UFA	81

Formations 2022	
CFA CREPS de Poitiers	10
UFA	45

Un rappel est fait sur l'aide exceptionnelle aux employeurs qui court jusqu'au 30/06/2022. Aucun décret ou publication officielle n'est connu à ce jour mais une prolongation de cette aide jusqu'à la fin de l'année 2022 est attendue. Dans le cas où l'aide serait supprimée ou réduite fin juin, l'équipe du CFA s'est organisée pour être en mesure de répondre à la demande des employeurs pour l'édition des CERFA et des conventions de formation par apprentissage (dans la mesure où les tests de sélection ont eu lieu avant le 30 juin).

Le CNFPT a annoncé en début d'année une prise en charge à hauteur de 100% du coût pédagogique basé sur son propre barème. Cette participation du CNFPT va certainement amener un développement de l'apprentissage dans les collectivités territoriales. Il est rappelé que le CNFPT ne finance ni les frais annexes ni les frais de premier équipement.

Un point statistique montre que le CFA est amené à gérer de plus en plus d'apprentis en gestion directe. Cette croissance de l'activité du CFA impose une réflexion sur les attributions de chacun et une réorganisation et une requalification des fonctions de l'équipe pour garantir la qualité de service. A ce titre, Sophie RASSET succède à Tiphaine OLLIVIER en tant que secrétaire du CFA depuis le 1^{er} janvier 2022. Laurent BERTHE a rejoint l'équipe en tant qu'assistant du CFA depuis le 2 mai dernier pour pallier l'éventualité d'une croissance forte de l'activité en fin d'année scolaire.

Au vu du nombre d'apprentis pris en charge, Olivier DULAC indique que l'investissement dans une application de gestion semble désormais incontournable pour sécuriser les procédures. Il évoque un premier contact et une démonstration à venir par la société AREXIS travaillant déjà avec le CFA sup'. Des rencontres partenariales avec d'autres CFA sont à envisager, notamment avec les établissements du réseau jeunesse et sports qui disposent d'un CFA. Une proposition de constitution d'un réseau des CFA sports a été faite à la direction des sports du ministère en ce sens.

6. Projet de collaboration franco - québécois (PPT slide 7)



Projet de collaboration franco québécois

7

Principaux partenaires

Un projet sur 3 axes

Employabilité : *mobilité internationale*

Sportif : *basket 3x3 féminin*

Encadrement : *politiques publiques*



Québec
Délégation générale
Paris

 **MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

 **MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS**

 **Office franco-québécois pour la jeunesse**

 **INS** Institut national du sport

 **Nouvelle-Aquitaine**

 **BASKETBALL QUÉBEC**
FFBB FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

Ce projet s'inscrit dans le cadre du campus des métiers pour lequel le Conseil Régional souhaite une structure à l'échelle de la Nouvelle – Aquitaine. Le campus s'inscrit sur 2 piliers :

- l'information et l'orientation vers les métiers du sport et de l'animation de manière à réfléchir sur les notions d'employabilité et de maillage territorial afin de proposer une offre de formation adaptée aux territoires ;
- la mobilité internationale en vue de développer les compétences à l'étranger pour mieux enrichir notre territoire.

Olivier DULAC précise que ces deux piliers sont des pans fondateurs mais de nombreux autres axes pourront être explorés par le Campus. Une validation du Campus est prévue le 20 juin prochain en séance plénière du Conseil Régional.

Le projet de collaboration franco-québécoise quant à lui se décline en trois axes :

- une offre en cours de co construction d'immersion professionnelle croisée entre la France et le Québec sur la formation BPJEPS Activité de la forme ;
- un axe visant à développer la pratique féminine du basket 3X3 par l'échange d'équipes ;
- Un regard croisé sur les politiques publiques en matière d'encadrement du sport.

Fawzi LARBI explique que le club Limoges ABC développe également le basket 3X3 féminin et souhaite pouvoir s'associer au projet. Olivier DULAC ajoute qu'il pourrait également être intéressant d'associer le CSP sur le volet arbitrage en cours de réflexion. Il précise l'importance de promouvoir la mobilité internationale comme élément de différenciation des autres CFA.

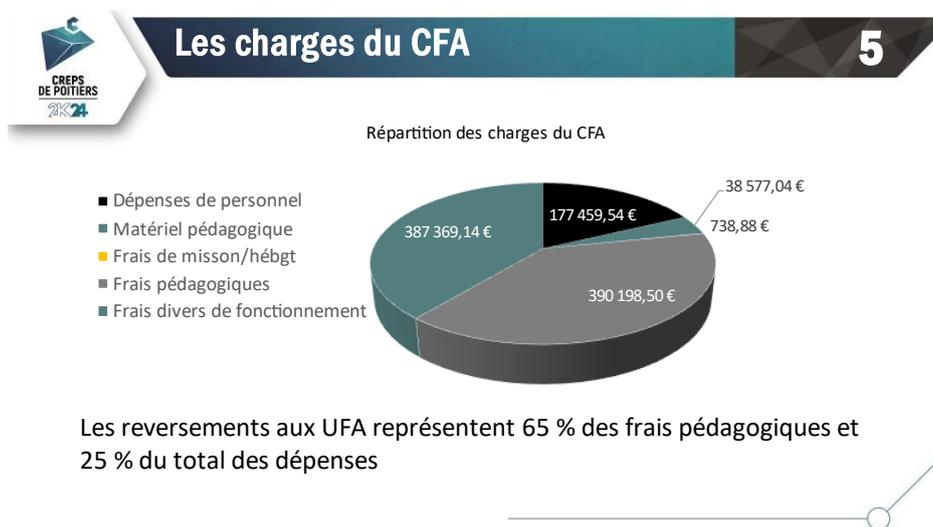
Christiane COIGNET insiste sur le fait que les jeunes sont très demandeurs de mobilité internationale et que l'échange sur les pratiques et méthodes est une réelle valeur ajoutée pour les clubs. Ces échanges permettront un enrichissement pour les équipes et les expérimentations croisées réussies seront un moteur pour le développement des échanges.

Olivier DULAC précise que la mise en place du projet est complexe du fait du nombre de partenaires impliqués.

- 7. Bilan financier 2021 (PPT slide 4,5,6)

Concernant le compte de résultat, sur l'année 2021, les charges du CFA se sont élevées à 994 343,10 € et les produits à 1 233 206,21€, ce qui a permis de dégager un excédent de 238 863,11 €.

Pour information, ce budget de 1 233 206,21 € représente 17.45% du budget global du CREPS de 7 068 303,18 €.



Concernant les charges du CFA, Aude WELSCH indique que les frais les plus importants concernent d'abord les frais pédagogiques pour un montant de 390 198,50 €, puis les frais de fonctionnement, suivi des frais de personnel et du matériel pédagogique.

Les données ne laissent apparaître que les dépenses de personnel directes ou indirectes non subventionnées. Il n'y a pas de refacturation des PTP.

Les versements aux UFA représentent 65 % des frais pédagogiques et 25% du total des dépenses du CFA.

• Remboursement hébergement	11 718 €
• Remboursement repas	9 600 €
• Frais pédagogiques dont 94 % versés par l'AFDAS	1 150 388 €
• Frais 1 ^{er} équipement	56 500 €
• Aide au permis	5 000 €

La part des recettes liées aux UFA représente 25 % des frais pédagogiques

Les produits les plus importants sont les frais pédagogiques reversés par les OPCO et autres financeurs pour un montant de 1 150 388,00 €. La part des recettes liées aux UFA représente 15% des frais pédagogiques et s'élève à 297 830,00 €. Aude WELSCH rappelle cependant que 85 % de ce montant est reversé aux UFA.

En ce qui concerne le budget prévisionnel 2022, Aude WELSCH indique qu'il s'élève à 1 656 000,00 € et représente 20% du budget global du CREPS.

8. Bilan 1^{ère} année de Partenariat Culturel avec le Théâtre Auditorium de Poitiers (TAP) (PPT slide 8)

Public : BP AF – BP APT

- Festival « A corps »
- Séquence de danse SUAPS université
- Spectacle « *Farmer train swirl* »
- Séquence de travail chorégraphique
- Participation au spectacle « *Room with a view* »
- Perspectives 2022-2023, extensions ?



Ce partenariat, né d'une volonté d'ouverture vers la culture pour les apprentis du CFA a pu être initié sur deux formations. Les parcours culturels ont été organisés avec un médiateur du TAP pour dépasser la « simple » venue au spectacle. Des thèmes communs ont été dégagés comme la danse mais aussi l'accueil du public en situation de handicap, la lutte contre les discriminations... L'objectif de ces ateliers est de sortir du cadre purement « sport » en mêlant sport et culture.

A ce titre, un travail a été réalisé entre le TAP et deux formations du CREPS de Poitiers :

- le BPJEPS Activités de la Forme sur des ateliers menés par un artiste ;
- le BPJEPS Activités Physiques pour Tous ont participé à un atelier sur la danse et la chorégraphie.

Pour la majorité de nos stagiaires, cette dynamique culturelle a été une première pour tous de même que la découverte du Théâtre auditorium de Poitiers. A l'issue de cette matinée, 70% des apprentis se sont inscrits pour assister au spectacle des artistes avec lesquels ils avaient travaillé.

Christiane COIGNET notifie qu'elle est très favorable au développement de ce type de partenariat.

Olivier DULAC, précise que ce partenariat culturel est un premier pas dans une stratégie qui doit poursuivre son extension sur les contenus. A ce titre une réflexion est déjà menée pour la rentrée 2022/2023 sur un accompagnement au handicap. Un projet d'organisation d'une course d'orientation au sein du TAP est envisagée à destination d'un public avec un handicap visuel et un public avec un handicap mental avec un travail en partenariat avec un IME pour la réalisation des balises. La formation pressentie pour mener ce projet serait le BPJEPS Activités physiques pour tous.

En parallèle une réflexion est menée afin d'ouvrir cette offre de service à l'échelle régionale. Patrice BÉHAGUE indique que le CREPS de Bordeaux a entamé des démarches en ce sens auprès du théâtre et de l'opéra national. Fawzi LARBI souhaiterait envisager ce développement sur le secteur de Limoges.

Olivier DULAC reprecise qu'il faut bien différencier l'offre du CFA à l'attention des apprentis et le travail mené spécifiquement par les coordonnateurs du CREPS de Poitiers à l'attention de l'ensemble des stagiaires. Le CFA peut travailler à proposer un cadre favorisant le partenariat culturel mais qu'il sera bien de la responsabilité des coordonnateurs des UFA de se saisir de cette opportunité dans le cadre de la liberté pédagogique des UFA.

Nelly DEFAYE propose de prévoir un temps de travail en visio sur l'ouverture culturelle au sein du CFA.

- 9. Bilan marché public premier équipement, perspectives rentrée 2022 (TAP) (PPT slide 9)



Frais de 1^{er} équipements 9

- Nombre d'apprentis impose de passer par un marché public ;
- Marché public diffusé en novembre 2021 pour 1 an ;
- Réponse d'une seule société : Casal a été retenu ;
- 2 lots sur les 3 infructueux (voile, surf) ;
- Commande spécifique pour la voile en fin d'année 21 et le surf ;
- Ensemble des commandes passées en mars 2022 ;

? Réflexion sur le fonctionnement pour l'année prochaine.

Le nombre d'apprentis pour cette année 2021/2022 a imposé au CREPS la passation d'un marché public. Cependant ni les délais d'obtention ni le conditionnement des packs pour cette année ne sont pas conformes au cahier des charges du marché.

Pour la rentrée 2022/2023, l'objectif est de fournir les packs 1^{er} équipements aux apprentis dès la passation des EPMS. Une interrogation se pose sur les modalités d'organisation futures.

Olivier BORNET tient à remercier le CFA pour les équipements fournis au BPJEPS Voile Croisière et Voile multi – supports. Le marché ayant été infructueux au vu de la spécificité des équipements, il a été possible de passer une commande directe permettant aux apprentis de bénéficier du matériel au moment adapté.

Patrice BEHAGUE évoque la possibilité d'avoir du matériel informatique comme premier équipement. La question se pose également de centraliser toutes les commandes au niveau du CREPS de Poitiers ou si un maillage territorial avec des partenaires locaux pourrait être envisagé. Cette dernière solution pourrait donner plus de liberté aux apprentis mais ferait perdre au CFA un vecteur de communication par l'apposition de la marque sur les équipements. Cela nécessitera également de s'assurer de la faisabilité en termes de marché public. Olivier DULAC précise qu'il faudra en premier lieu vérifier l'éligibilité des différents produits envisagés au remboursement OPCO.

Patrice BÉHAGUE reprecise qu'il est nécessaire de vérifier si l'OPCO accepte un autre mode de fonctionnement et si le code de la commande publique le permet. Il précise que le matériel informatique et vidéo doit rester propriété du CREPS.

A la demande de Fawzi LARBI, Lucille RICHARD reprecise que les listes des packs de premier équipement sont constituées par formation en concertation avec les coordonnateurs et qu'elles sont identiques par type de formation.

Plusieurs questions émergent :

- Fawzi LARBI interroge sur la possibilité de fournir un pack de premier équipement à l'ensemble des stagiaires (financés par l'UFA pour les stagiaires non-apprentis) ;
- Patrice BÉHAGUE évoque l'idée d'un équipement vestimentaire pour tous les coordonnateurs ;
- Fawzi LARBI aimerait aussi savoir si un équipement logiciel peut entrer dans les modalités de premier équipement. Réponse négative.

Au regard de ces nombreuses interrogations, Nelly DEFAYE propose de définir un temps de travail en visio sur ce sujet.

- 10. Offre de service et de formation du CFA 2022/2023 (PPT slide 10)

Offre de services et de formation du CFA 10

- Formation maître d'apprentissage
- Certification DREETS
- Frais annexes et conventions hôtelières
- Soutien à la mobilité internationale
- Ouverture culturelle, écocitoyenneté
- Accompagnement des employeurs
- Perspectives de développement (*TRE, workshops, speed meeting, kits d'accueil, communication, accompagnement, événements*)

Lucille RICHARD présente la première session de formation « Parcours maître d'apprentissage » qui s'est déroulée du 01/03/2022 au 15/04/2022 sur un volume de 19 heures. 12 tuteurs venus des régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de Loire y ont participé. D'autres formations seront proposées en 2022/2023. La tenue d'une session délocalisée est en cours de réflexion sur le secteur de Lege Cap Ferret pour les mois à venir.

Le CREPS de Poitiers proposera également fin septembre début octobre une session de certification DREETS permettant d'obtenir le certificat « Maître d'apprentissage » du ministère du travail.

Les conventionnements avec les établissements d'hébergement/restauration permettant aux apprentis de bénéficier directement de leur remise se poursuit avec Enight et Khéops. Un nouveau conventionnement avec l'UCPA de Lacanau vient d'être conclu.

Concernant l'ouverture culturelle, les projets pour 2022/2023 sont à construire selon les termes des échanges *supra*. Une réflexion semble également intéressante à engager au cours de cette année avec les UFA et les représentants des apprentis autour de l'écocitoyenneté. Ce dernier sujet est entièrement à défricher.

Des mutualisations avec d'autres CFA sont également engagées pour mettre à disposition une offre de techniques de recherche d'emploi. Il existe une offre à distance déjà testée par d'autres CFA. Fawzi LARBI précise qu'il doit rencontrer prochainement un partenaire sur cette même thématiques.

Christiane COIGNET propose une rencontre des apprentis sur le site du CREPS.

- 11. Stratégie de communication (PPT slide 11 à 13)

La stratégie de communication est un sujet ancien et qui évolue avec le projet du CFA lui-même. L'ambition du projet et les activités nombreuses du CFA comme des UFA nécessite d'assurer une présence importante et régulière auprès des différentes cibles identifiées (diapo 11).

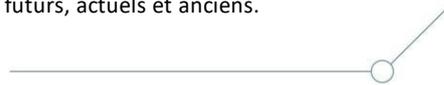
La marque CFA du CREPS de Poitiers doit être plus visible et plus relayée. Cela passe par les premiers équipements des apprentis mais aussi par une présence plus importante dans les salons comme sur les réseaux sociaux. La stratégie de communication doit également valoriser l'activité de chacune des UFA du CFA.

Principes

- Marquer l'identité du CFA du CREPS de Poitiers;
- Communiquer en ciblant les besoins et les questions des partenaires ;
- Fidéliser les partenaires ;
- Proposer un mix de supports papier et digitaux ;
- Assurer une plus grande présence du CFA dans les territoires.

Cibles

- Trois cibles prioritaires : les apprentis et leurs parents, les maîtres d'apprentissage, les employeurs ;
- Trois statuts dans le temps : futurs, actuels et anciens.



Plusieurs pistes sont évoquées et notamment celle de produire des supports de communication intemporels « papiers » comme des supports dématérialisés pour les réseaux sociaux.

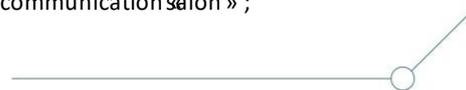
2022-2023

Productions

- 3 clips en « motion design » ;
- 2 vidéos témoignages de parcours d'apprentis (BP et DE) ;
- Clips format court de témoignages d'acteurs > réseaux sociaux ;

Évolutions

- Création d'un espace CFA à part entière sur le site du CREPS de Poitiers ;
- Amélioration des supports de communication « salon » ;



Il est proposé de produire 3 clips en motion design sur les thèmes suivants :

- Je deviens apprenti
- J'accueille un apprenti
- L'offre de service du CFA

Il est également proposé de profiter de la fin des formations pour valoriser le parcours de deux apprentis (en BP et DE) en mettant l'accent sur l'ensemble de l'encadrement permettant la réussite du parcours. Quelques interviews de format court sont également à produire sur des témoignages d'acteurs (liste des thématiques à affiner). La publication sur les réseaux devra être envisagée au regard des échéances de l'année (entrée en formation, EPMS, mise en responsabilité, certification)...

L'activité du CFA nécessite désormais une visibilité plus importante. Actuellement, il n'apparaît qu'au travers d'une page web au sein de la rubrique « Formation professionnelle ». Olivier BORNET souhaiterait que les UFA puissent apparaître sur le site du CREPS avec une redirection vers leurs formations. Il est proposé de faire apparaître le CFA en tant qu'entité à part entière sur le site du CREPS de Poitiers et de générer une page par UFA redirigeant vers leur offre de formation. L'ensemble des pages web du CFA sont à retravailler. Une présentation sera faite lors du prochain conseil de perfectionnement.

La stratégie de communication passe également par une amélioration de la visibilité du CFA sur les différents salons. Une présence du CAF sur les salons de Bordeaux semble également importante. Jean Paul PARNAUDEAU souhaite savoir si les stagiaires sont présents sur les salons. Olivier DULAC précise que sur le salon de l'apprentissage de Poitiers, le seul en présentiel en 2022, des apprentis étaient présents pour initier les visiteurs à la pratique sportive. Une réflexion est à poursuivre car il existe de nombreuses contraintes de sécurité liés aux espaces notamment sur les possibilités de mise en activité.

2022-2023

Réseaux sociaux, évènements

- Développer une présence sur LinkedIn et Instagram ;
- Inviter usagers et partenaires à relayer les informations ;
- Mise en place du projet de réseau des « anciens » du CFA ;
- Favoriser des évènements associant l'ensemble des partenaires ;

Supports

- Réaliser un flyer d'information intemporel ;
- Se doter de « goodies », supports de la présence du CFA auprès des acteurs.

Une présence sur les réseaux sociaux est également à développer que ce soit pour le CFA proprement dit ou pour les UFA. Chacun est invité à « liker » et/ou repartager l'activité des autres entités.

En parallèle de la communication dématérialisée, il convient également de proposer des modalités de rencontres présentiels des partenaires (journée des maîtres d'apprentissage, conseil de perfectionnement délocalisé dans les UFA...). La question des « goodies » se pose également. Une proposition de supports à transmettre aux acteurs est prévue à la rentrée.

Finalement, la réflexion doit être finalisée sur la mise en œuvre d'un réseau des anciens du CFA et des partenaires.

- 12. Questions diverses (PPT slide 14)

Aucune question diverse.

Il est proposé le calendrier suivant pour les prochains conseils de perfectionnement dont un troisième (en janvier) spécifiquement dédié aux apprentis.

Il est proposé de réunir le conseil de perfectionnement :

- Mardi 18 octobre 2022, 15h-17h
- Jeudi 26 janvier 2023, 15h-17h (*conseil dédié aux apprentis*)
- Mardi 30 mai 2023, 15h-17h



DECISION

- Les dates des conseils 2022-2023 sont adoptées à l'unanimité.

Nelly DEFAYE remercie l'ensemble des participants et leur donne rendez-vous le mardi 18 octobre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h10.